

**Dynamique territoriale locale et perspective d'émergence du technopôle Electronique/
Electroménager à Bordj Bou Arreridj : Analyse en terme d'organisation industrielle**

**Local territorial dynamics and perspective of the emergence an electronics / household
appliances technopole at BBA: Analysis in terms of industrial organization**

AMGHAR Malek ¹, BOUKRIF Moussa ²

¹ Enseignant-chercheur / Doctorant, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion. Université de Bejaia, 06000 Bejaia, Algérie.
Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (RMTQ).
amgharmalek@gmail.com

² Professeur, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Université de Bejaia, 06000 Bejaia, Algérie.
Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (RMTQ).
boukrifmoussa@yahoo.fr

Reçu le 21/05/2019

Accepté le 11/03/2020

Publié le 03/04/2020

Résumé:

Les processus de construction territoriale dépendent de la façon dont les acteurs locaux se coordonnent et interagissent. Le développement de coordination inter-acteurs locaux se trouve ainsi au centre des dynamiques territoriales.

L'objectif de notre article consiste à comprendre la logique de structuration de l'espace industriel de Bordj Bou Arreridj (Industries Electroniques et Electroménagères) et la perspective d'émergence d'une organisation technopolitaine.

Il s'agit d'examiner le comportement des acteurs de ce territoire à travers l'approche des proximités ainsi que l'analyse de la nature et le contenu des relations qui existent au sein du milieu local susceptible de favoriser l'émergence du technopôle.

Mots clés : Territoire, Entreprises, Dynamique industrielle et territoriale, Proximités, Technopôle.

Jel Classification Codes : O18, O25, R12

Abstract:

Territorial construction processes depend on how local actors coordinate and interact. The development of local inter-actor coordination is thus at the center of territorial dynamics.

The aim of this article is to understand the structuring logic of the industrial area of Bordj Bou Arreridj (electronics and household appliances Industries) and the perspective of the emergence of a technopolitan organization.

It is a question of examining the behavior of the actors of this territory through the approach of proximities as well as the analysis of nature and the contents of the relations that exist within the local environment favoring the emergence of the technopole.

Keywords : Territory, Firms, Industrial and Territorial Dynamics, Proximities, Technopole

Jel Classification Codes: O18, O25, R12

AMGHAR Malek, Email : amgharmalek@gmail.com

Introduction

La littérature spécialisée ainsi que les études empiriques attestent que les processus de construction et de développement territorial dépendent étroitement de la façon dont les acteurs locaux se coordonnent et interagissent. La construction de réseaux et le développement de coordination inter-acteurs locaux se trouve ainsi au centre des dynamiques territoriales. Tels que montré par plusieurs études sur les nouvelles formes de structuration des territoires, à l'instar des districts industriels en

Italie, les clusters aux U.S.A et les pôles de compétitivité en France, elles renvoient aux différentes formes d'organisation des acteurs locaux ancrées dans un même espace géographique créant des interfaces pour échanger et coopérer entre eux. Ou encore, à une organisation technopolitaine (technopôle) qui renvoie à des concentrations géographiques « d'entreprises innovantes, situées à proximité des centres de recherche et de formation scientifique, dans le but de former ensemble un microsystème innovant » (Ruffieux, 1991: 375).

Dans cette perspective, nous nous sommes intéressés dans notre étude de cas, à comprendre la logique de structuration de l'espace industriel de la région de Bordj Bou Arreridj et la perspective du lancement du technopôle des industries Electroniques et Electroménagères.

La dynamique industrielle observée est-elle soutenue par une dynamique territoriale construite par les acteurs locaux ? Existe-t-il une logique de réseaux au niveau local ? Comment influent-ils sur les dynamiques de structuration de ce territoire en émergence ? Quels types de relations ainsi que leur contenu au sein du territoire de Bordj Bou Arreridj ?

Il s'agit, pour nous, d'analyser la dynamique territoriale dans la région de Bordj Bou Arreridj en interrogeant les facteurs qui peuvent être à l'origine de l'émergence de ce territoire notamment en matière d'industries Electronique/Electroménagère dynamiques et les facteurs conduisant à la cristallisation de cette dynamique sous formes d'organisation technopolitaine locale.

Ayant considéré l'entreprise comme un acteur majeur des dynamiques territoriales, notre hypothèse est liée à la dynamique industrielle et territoriale qui pourrait s'expliquer par les stratégies d'actions des entreprises locales inscrites dans leur milieu d'insertion par des relations de proximités (institutionnelle, organisationnelle, industrielle ou technologique) tout en obéissant aux logiques technopolitaines.

Pour ce faire, nous présenterons quelques repères théoriques dans lesquels s'inscrit notre thème ainsi que les résultats d'une enquête par questionnaire auprès des entreprises locales. Il y a lieu d'examiner le comportement de ces entreprises, l'analyse de la nature et le contenu des relations qui existent au sein du milieu local.

L'identification des limites de la dynamique territoriale et les obstacles à l'émergence d'une organisation technopolitaine sera traité, avec l'application de l'AFCM, à partir d'une analyse structurelle des dynamiques de proximité. Il s'agit, dans ce cadre, de mettre en évidence les différents groupes d'entreprises homogènes selon les choix ayant présidé la localisation et l'activité ainsi que les différentes dimensions d'attentes exprimées par ces groupes d'entreprises vis-à-vis du futur technopôle.

1. Les relations Entreprises-Territoire et la dynamique territoriale : approche en termes des proximités

La notion de proximité a connu ces dernières années des évolutions remarquables dans l'analyse des espaces industriels, et ce, en cherchant à mettre en évidence les forces structurantes des regroupements géographiques d'entreprises dans des domaines d'activité spécifiques.

Les études sur les districts industriels marshallien en tant que formes d'organisation industrielle ont déjà mis l'accent sur le principe fondamental des relations localisées comme fondement de la dynamique industrielle et territoriale.

La mise en évidence de l'impact de la proximité dans les relations entre Entreprises et les dynamiques territoriales ne sont pas récentes. Toutefois, toutes les formes d'organisation

industrielle de type districts, SPL ou Clusters mettent au centre de l'analyse les proximités comme fondement des relations dynamiques interentreprises et des territoires conçus comme des espaces indispensables à toutes formes de proximités.

Les travaux de l'école des proximités (Pecqueur et Zimmermann 2004, Torre et Rallet, 2005, Bouba-Olga, Carrincazeaux et Coris, 2008) ont mis l'accent sur le rôle crucial de la co-localisation des entreprises dans l'émergence de modes d'organisation industrielle territorialisés (technopôle, clusters, etc.). Ils ont montré la nécessité de dépasser la proximité géographique comme l'unique levier au développement de coordinations entre les acteurs. Elle n'a d'utilité que si elle est activée par une proximité organisationnelle, institutionnelle ou industrielle et technologique. Dans ce sens, la proximité peut se décliner selon plusieurs formes (Sonia Adam Ledunois et al, 2010/3). Nous retenons :

- **La proximité géographique** : elle met en évidence la séparation dans l'espace physique de deux unités. Fonctionnellement exprimée en termes de coût et/ou de temps, elle est évidemment dépendante des infrastructures de transport et des technologies de communication.

- **La proximité organisationnelle** : elle renvoie à la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres. Elle est de nature relationnelle, et être liée à l'existence de relations marchandes et non marchandes, de complémentarité et d'interdépendance au sein d'un tissu d'entreprises participant à la réalisation d'un projet (production, innovation, etc.).

- **La proximité institutionnelle** : elle désigne l'adhésion d'agents à une structure de coordination, à un même espace de représentations, de règles d'actions et de modèles de pensées (Kirat T et Lung Y, 1995).

- **La proximité cognitive** : cette forme de proximité se définit par rapport à l'ensemble des connaissances et informations (techniques, marché, etc.) qui peuvent être partagées permettant de mieux communiquer et faciliter l'apprentissage au sein d'un même milieu (Sonia Adam Ledunois *et al.*, 2010).

- **La proximité technologique** : elle s'inscrit dans une approche similaire à celle de la proximité organisationnelle. Les entreprises disposent de savoirs et savoir-faire spécifiques à travers lesquels la notion de technologie devient un savoir collectif qui peut être partagé au sein du milieu local.

La proximité technologique peut alors constituer un des fondements de la coopération interentreprises susceptibles de faire émerger des processus d'apprentissage collectifs entre les entreprises du système productif (Dupy et Gilly, 1996 ; Kirat, 1993 cités par Tremblay, D-G, Fontan, J-M, Klein J-L et Rousseau S).

On note par ailleurs, que le processus d'émergence d'une dynamique industrielle territorialisée portée par un réseau d'acteurs (technopôle) peut se construire par la conjonction de plusieurs formes de proximités. Si la proximité géographique peut être considérée comme condition de base dans la mesure où elle facilite l'établissement des autres types de proximités, elle ne saurait suffire s'il n'y a pas de similarités ou de complémentarités industrielles, technologiques, de connaissances et savoir-faire capable de favoriser l'émergence de nouvelles connaissances et innovations technologiques.

2. La construction territoriale ; une dynamique de coordination d'acteurs

Les travaux de recherche sur les proximités ont permis de mieux comprendre l'évolution de la notion de l'espace vers un territoire construit à travers notamment la coordination de ses acteurs.

Dans cette optique, Courlet C (2008) affirme que le territoire ne constitue pas seulement un espace physique, mais le résultat des dynamiques de coordination d'acteurs qui donnent naissance à de nouveaux mécanismes de régulation.

Ainsi, les travaux du courant des proximités (Gilly, Pecqueur, 1997 ; Carricazeaux. C, Lung Y., 1998, Gilly et Torre, 2000, etc.), visent à dépasser la vision traditionnelle qui considère l'espace comme simple réceptacle de l'activité économique, et ce, en favorisant la vision de l'espace en termes de coordination inter-acteurs et comprendre ainsi, comment les relations de coordination structurent ces espaces.

S'inscrivant dans cette vision, le territoire est vu selon deux logiques. La première logique fait référence au processus de valorisation des ressources suivant une logique de proximité géographique. La seconde logique, quant à elle, fait référence au processus qui permet au territoire et à ces acteurs de s'intégrer dans des réseaux d'acteurs par une proximité organisationnelle. Dans ce sens, le territoire est considéré comme un construit qui résulte d'une logique d'action collective en mobilisant les deux formes de proximités ; géographique et organisationnelle (Gilly, Torre, 2000).

Dans cet ordre d'idée, Leloup F *et al* (2005) ont montré que la notion de territoire se construit en raison de l'existence de relations de proximité géographique permanentes développées entre plusieurs acteurs locaux qui donnent naissance à une proximité organisationnelle, voire même à une proximité institutionnelle (Leloup F *et al*, 2005).

3. Les dynamiques de proximité : quels impacts sur la dynamique territoriale

L'analyse en termes de proximités permet de mieux comprendre le fondement des relations de coopérations entre les organisations, mais aussi, leurs impacts sur le développement et la dynamique territoriale. Dans ce cadre, nous pouvons retenir deux types d'impact :

3.1. La proximité géographique comme facteur de cohésion économique

La proximité géographique permet aux différents acteurs de tisser des relations étroites entre eux, et cela, par l'atténuation des obstacles liés à la distance qui les séparent : réduction des coûts de transport, durée des transactions ou de circulation locale des flux, main d'œuvre, etc.) (Torre A et Zimmermann, J-B, 2015).

Ainsi, comme l'ont montré plusieurs auteurs (Krugman P, 1991 ; Peyrache-Gadeau V, 2004), les externalités liées à l'agglomération et l'intégration des entreprises affectent de manière directe le processus d'innovation technologique à travers les échanges d'informations. Plusieurs avantages et externalités peuvent expliquer ce processus d'innovation technologique ; rendements d'échelle croissant, accès à un bassin d'emploi spécialisé, accès à un nombre élevé de clients et de partenaires, diffusion de connaissances et innovations, partagent d'un même potentiel de ressources, non seulement en infrastructures collectives, mais aussi en savoir-faire, en compétences scientifiques et techniques, en recherche-développement, etc.

Toutefois, pour certains auteurs, ces dernières années, l'effet de la proximité sur le développement et les dynamiques territoriales a été remis en cause. Si les travaux de recherche montrent la densité institutionnelle, l'existence de relations non formalisées interentreprises et des liens université-entreprises (Amin et Thrif, 1995 ; Salais et Storper, 1993 ; Grossetti et Bès, 2001), il n'en demeure pas moins que ces relations entre les acteurs locaux ne soient pas uniquement le résultat de leur

rapprochement géographique (Markusen, 2000), mais le résultat de l'existence de complémentarité industrielle, technologiques et de connaissances. De plus, les acteurs peuvent développer, avec l'utilisation des TIC, des relations de proximité organisationnelle, institutionnelle, industrielle et technologiques sans pour autant qu'il y ait cohabitation sur un même territoire.

3.2. Relations interentreprises, proximités et territoire : l'émergence de nouvelles formes d'organisation locales

Nous constatons de ce qui précède que l'approche de la proximité permet de mettre en évidence les caractéristiques des relations interentreprises ainsi que leur rapport au territoire.

Dans ces travaux, Perroux (1950), a mis en évidence la différence entre l'espace géonomique qui fait référence à la séparation spatiale des agents économiques (proximité géographique) et un espace économique qui « *se définit par les relations économiques qui existent entre des éléments économiques* » (proximité organisée) (Perroux, F, 1950. p.232, cité par Bouba-Olga et Carrincazeaux, 2001, p 16).

Ainsi, les travaux de Bouba-Olga et Carrincazeaux, (2001) ont montré que les relations de proximité sont sensibles à la dimension sectorielle. En effet, le niveau d'importance de la proximité peut être abordé selon le secteur d'activité auquel les entreprises appartiennent ainsi que l'origine et le type de compétences qu'il faut mobiliser.

Ces deux derniers chercheurs constatent, lorsque le secteur est à haute intensité technologique (électronique, informatique, etc.) les relations sont à la fois locales et globales. Dès lors, dans ce cas, la proximité géographique ne doit plus être considérée comme une condition ni suffisante ni nécessaire de la coordination interentreprises (Torre, A et Zimmermann, J-B, 2015). Cette coordination peut s'opérer aussi bien au niveau local qu'au niveau global, c'est-à-dire à distance, à travers notamment l'utilisation des technologies de l'information et communication « TIC ».

Dans ce contexte, Rallet A et Torre A (2007) posent la problématique de la substitution du monde virtuel, par la diffusion massive de l'internet et des TIC, au monde physique (proximité géographique) dans la modification de la géographie des activités économiques. Des travaux de recherche ont montré l'existence d'une complémentarité du monde physique et du monde virtuel dans la mesure où, la plupart des interactions virtuelles à distance, à une certaine étape, elles impliquent une proximité géographique ou du moins un contact physique.

Bien que des thèses montrent que le développement de la coordination à distance par l'utilisation des TIC conduit à la dispersion des activités, mais il n'en demeure pas moins que des agglomérations géographiques des entreprises continuent à se développer

Par contre, lorsqu'il s'agit de secteur d'activité comportant des industries traditionnelles ou manufacturières, l'accès à des compétences externes (main d'œuvre, connaissances et savoir-faire, etc.) se fait au niveau local.

La mise en évidence du rôle de la proximité géographique dans l'organisation de ces activités économiques reste très déterminante dans la mesure où, par les rencontres ou relations de face-à-face, elle stimule le processus d'apprentissage local et de transmission des innovations (Giuliani et Bell, 2005, cités par Torre, 2014).

Dans cet ordre d'idée, Gilly. J-P et Grossetti. M (1993), ont tenté d'expliquer cette articulation dans une optique de création de ressource ; il s'agit, en fait, d'une articulation entre dynamique industrielle qui renvoie aux stratégies spécifiques des firmes, qui constituent un système local de production ou d'innovation et une dynamique territoriale qui renvoie aux stratégies d'intégration de

ces firmes au sein d'un espace socio-économique local. Dès lors, la logique qui prévaut dans un système local n'est pas seulement une logique de prédation (allocation de ressources), elle est aussi une logique de création de nouvelles ressources par des formes organisationnelles dynamisées par des relations de coopération localisées.

4. Dynamique industrielle et dynamique territoriale, pour quel développement local ?

Compte tenu de multiples travaux théoriques et empiriques (Ayadalot, 1984 ; Maillat 1997), ayant observé que des processus de développement avaient comme origine des dynamiques internes aux régions. Il était donc question, d'une part, de repérer les relations entre dynamiques industrielles et dynamiques territoriales, et d'autre part, de faire remarquer que la dynamique industrielle est un processus étroitement dépendant du territoire où il se développe.

Ainsi, il serait intéressant de savoir de quelle logique relève le processus de dynamique territoriale et puis de développement local ? D'une logique géographique ? Ou d'une logique industrielle ?

Dans ce sens, en plus de la conjonction des trois formes de proximités précédemment évoquées, une autre forme de proximité se greffe à ces dernières. Il s'agit de la proximité industrielle perçue en termes de similitude industrielle (pour les activités nécessitant des capacités technologiques semblables) et/ou en termes de complémentarité industrielle (pour les activités correspondant aux différentes phases techniques d'un processus de production). Cette proximité est un des fondements de la coordination entre les firmes : plus les firmes sont proches industriellement, plus elles ont tendance à coordonner leurs activités (Dupuy. C, et Gilly. J-P, 1992).

En effet, la proximité géographique ne permet pas de comprendre pourquoi deux entreprises coopèrent localement, dès lors, elle ne peut expliquer les fondements de la dynamique territoriale que lorsqu'on intègre des aspects liés à l'organisation industrielle. La proximité géographique n'engendre une dynamique industrielle territorialisée qu'à partir du moment où elle s'articule avec les proximités industrielles, organisationnelles et institutionnelles.

5. Démarche méthodologique de l'enquête de terrain : objectifs et déroulement

L'objectif principal de notre étude porte sur l'étude du comportement de l'un des acteurs principaux d'une organisation technopolitaine, à savoir les stratégies d'actions des entreprises locales de Bordj Bou Arreridj (l'industrie Electronique/Electroménagère et certaines d'autres activités complémentaires : la fabrication de produits d'emballage/polystyrène, plastique et caoutchouc, activités de service de transport et de maintenance industrielle).

Pour ce faire, nous avons adopté une méthodologie basée essentiellement sur la distribution d'un questionnaire accompagnés d'entretiens auprès d'un échantillon d'entreprises locales.

Le traitement des données de l'enquête, en utilisant le logiciel Xlstat, a fait l'objet de deux types d'analyses. La première est une analyse descriptive des tableaux des fréquences, la seconde, dans l'objectif de faire une analyse des liaisons entre plusieurs variables qualitatives, l'identification de classes (groupes d'entreprises homogènes) par le degré des proximités entre les variables/modalités, nous avons fait appel à une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM).

5.1. Choix de la région de Bordj Bou Arreridj « BBA »

Traiter ce thème au niveau de la région de BBA n'était pas un choix fortuit. Il s'inscrit dans le contexte de la nouvelle politique industrielle de l'Etat, à travers laquelle une restructuration du paysage industriel du pays était prévue, en lançant plusieurs projets de création de parcs industriels et la volonté de promouvoir plusieurs types d'industries. Dans ce contexte, la région de BBA a été

pré-identifiée dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT 2030 » pour abriter un technopôle (pôle de compétitivité) dans l'électronique et l'électroménager.

5.2. La taille et la structure de l'échantillon de l'enquête

L'enquête a porté au départ sur un échantillon total de 32 entreprises couvrant en plus de l'industrie électronique/électroménagère, d'autres entreprises dont l'activité est jugée complémentaire avec la première.

Pour les industries électroniques/électroménagères le choix de l'échantillon porte sur le même nombre d'entreprises de la population statistique existante (12 entreprises). Pour le reste des activités jugées complémentaires avec la première, nous avons opté pour la méthode aléatoire où nous avons récupéré 08 questionnaires exploitables sur 20 questionnaires distribués.

Ces dernières portent sur des activités susceptibles d'enclencher une dynamique de réseaux relationnelle (industrie d'emballage papier, plastique, polystyrène, service de maintenance industrielle, transport).

Tableau N°1. Taille et structure de l'échantillon des entreprises enquêtées

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises enquêtées	Pourcentage (%)
Industrie électronique et électroménagère	12	60 %
Industrie d'emballage (papier, plastique, polystyrène)	05	25 %
Services (transport, maintenance)	03	15 %
Total	20	100%

Source : Notre enquête de terrain à BBA, Décembre 2017.

5.3. Discussion des résultats de l'enquête de terrain

L'objectif de cette enquête consiste donc à étudier le comportement des entreprises locales et de mesurer le degré de leur ouverture sur le milieu local d'insertion, et ce, par le développement de relations d'échange (commerciales ou industrielles, de services, etc.) susceptibles d'enclencher une dynamique technopolitaine au territoire de Bordj Bou Arreridj.

5.3.1. Le choix des facteurs de localisation et son impact sur le développement d'une dynamique territoriale : quels rôles pour les proximités ?

L'objectif ici consiste à identifier la ou les logiques qui sous-tendent la dynamique industrielle dans la région d'étude. Pour ce faire, nous procéderons, en premier lieu, à l'analyse des facteurs ayant présidé le choix de localisation des entreprises ainsi que le choix du secteur d'activité. En second lieu, nous passerons à l'examen de la nature des relations interentreprises. Ce qui nous permettra de comprendre le mode d'organisation industrielle prévalant dans la région de BBA et ses implications en termes de dynamique territoriale.

Tableau N°2. Origine de l'entrepreneur (créateur d'entreprise)

Origine du créateur de l'entreprise	Fréquence	%
Région de BBA	19	95%
Autres régions	1	5%
Total	20	100%

Source : Etabli par nous-même (enquête de terrain, BBA, Décembre 2017).

Le tableau N° 2 nous permet de constater que les entrepreneurs de notre échantillon sont tous originaires de la région de BBA, sauf un qui vient d'une autre région du pays. Être d'origine de la

région de BBA explique le sentiment d'attachement de ces derniers à leur région. Ainsi, nous pouvons dire que cette caractéristique (appartenance communautaire) a motivé, dans une large mesure, le choix du site d'implantation de leur entreprise.

Tableau N°3. Ambitions et motifs de la création de l'entreprise

Ambitions et motifs de la création de l'entreprise	Fréquence « Oui »	%	Fréquence « Non »	%	Total
opportunité d'affaire	19	95%	01	05%	100 %
Passage d'une activité commerciale au montage et la conception	7	35%	13	65%	100 %
Imitation d'une réussite familiale	1	5%	19	95%	100 %
Expérience professionnelle	7	35%	13	65%	100 %
Participer au développement de la région	16	80%	04	20%	100 %

Source : Etabli par nous-même (enquête de terrain, BBA, Décembre 2017).

En essayant de mettre en évidence les ambitions et les motifs qui sont à l'origine de la création de l'entreprise, le tableau N°3 fait ressortir un grand intérêt manifesté par les entrepreneurs enquêtés pour le motif lié à l'existence « d'opportunité d'affaire » dans la région ou sur le marché national en général (soit 19 réponses représentant 95 % du total) et ce, par le fait que le secteur d'activité choisi était vierge et prometteur.

Le deuxième motif marquant dans les réponses des entrepreneurs enquêtés est celui de la « participation au développement de la région » avec 16 réponses représentant 80 % du total. L'origine de l'ensemble des entrepreneurs enquêtés a influencé le choix d'implantation de leurs projets d'investissement dans la même région. Ce choix s'est traduit essentiellement, par la volonté de participer au développement de leur région. Dans le cadre de ce choix, nous nous sommes intéressé à comprendre la nature de cette participation (implication) des acteurs économiques locaux au développement de leur région ; soit à travers l'observation de facteurs traditionnels (création d'emploi, recettes fiscales, production, etc.). Ou bien, ces mêmes acteurs ont fait un saut qualitatif en matière de comportements relationnel au sein du milieu local permettant ainsi, de constater l'émergence d'une dynamique de spécialisation régionale par la construction de réseaux d'échange, de synergies de coopération et d'innovation.

La nature de l'activité antérieure (passage d'une activité commerciale d'importation au montage et à la conception) est aussi l'un des facteurs déterminant qui influence les choix qu'opèrent les entrepreneurs. Ainsi, « *on ne peut se lancer dans une activité industrielle sans avoir au préalable une expérience ou des connaissances sur cette activité* », expriment certains entrepreneurs enquêtés. 07 entrepreneurs (soit 35 % du total) ont mis en évidence l'importance de leur expérience professionnelle dans le secteur en matière de choix de l'activité.

5.3.2. Identification des différents groupes d'entreprises : application de la méthode d'analyse factorielle des correspondances multiples « AFCM »

Nous allons proposer, à partir d'un ensemble de variables que nous avons construit, une typologie des entreprises relativement homogènes en mettant en évidence la diversité des comportements et logiques d'actions, notamment, en matière de choix des facteurs de localisation (logiques des proximités), localisation des partenaires en amont (origines des matières premières, produits semi-

finis, mains d'œuvre), degré de disposition de l'entrepreneur à la création du futur technopôle ainsi que leurs attentes de ce dernier.

5.3.2.1. Caractéristiques de la dimension « choix des facteurs de localisation et origines des inputs »

Nous procéderons à l'analyse des facteurs de localisations, ainsi que ceux liés à l'origine du choix de l'activité ayant prévalu lors du lancement du projet de création de l'entreprise. Il s'agit de mesurer d'une part, le degré d'obéissance des entrepreneurs enquêtés aux logiques de proximités, et d'autre part de mettre en évidence l'une des conditions d'émergence et de structure d'un technopôle, en essayant de comprendre le mode d'organisation industrielle prévalant dans la région de BBA et ses implications en termes de dynamique territoriale et technopolitaine.

Pour ce faire, nous avons effectué une analyse factorielle des correspondances multiples dont les résultats sont présentés dans le tableau N° 6 où nous avons retenu l'axe F1 et F2 avec un taux d'inertie cumulé de 74,50 % de l'information globale, avec respectivement des taux de 65,78 % et de 8,72 %.

Les modalités qui contribuent à la formation de ces deux axes factoriels F1 et F2 sont celles qui sont les mieux représentées compte tenu de la contribution des variables et les cosinus carré qui sont significatifs sur ces axes.

Les contributions et les cosinus carrés pour chaque variable étudiée sont représentés ci-dessous :

Tableau N°6. Caractéristiques de l'axe factoriel F1

Modalités	Signification des facteurs de localisation	Contribution à l'axe F1 (%)	Cosinus carré
FIPf-1	- Proximité d'entreprises fournisseurs	0,075	0,317
PmMz-1	- Provenance des matières premières de la même région	0,156	0,661
SfMz-1	- Provenance des produits semi-finis de la même région	0,182	0,724
FIPf-0	- Proximité d'entreprises fournisseurs	0,019	0,317
FIPc-1	- Proximité d'entreprises du même secteur ou de secteur complémentaire	0,039	0,661
PmMz-0	- Provenance des matières premières de la même région	0,039	0,661
SfMz-0	- Provenance des produits semi-finis de la même région	0,032	0,724
SfEt-1	- Provenance des produits semi-finis de l'étranger	0,017	0,290

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'ACM, Xlstat.

Tableau N°7. Caractéristiques de l'axe factoriel F2

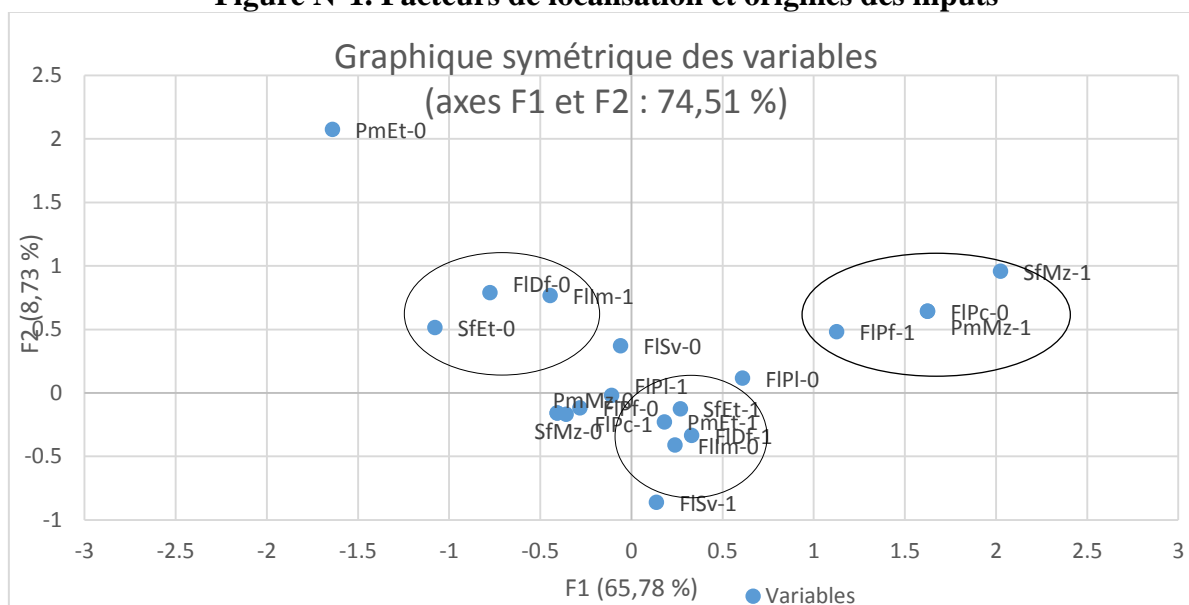
Modalités	Signification des facteurs de localisation	Contribution à l'axe F2 (%)	Cosinus carré
FIDf-0	- La disponibilité du foncier	0,043	0,265
FIIIm-1	- L'image industrielle de la région	0,110	0,316
SfEt-0	- Provenance des produits semi-finis (de l'étranger)	0,028	0,066
-FIDf-1	- La disponibilité du foncier	0,043	0,265
-FISv-1	- L'existence d'un savoir-faire local	0,119	0,319
-FIIIm-0	- L'image industrielle de la région	0,059	0,316
-PmEt-1	- Provenance des matières premières de l'étranger	0,026	0,478

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'ACM, Xlstat.

L'analyse du graphique symétrique (F1-F2), « figure N°01 », permet de distinguer trois groupes dont deux qui s'opposent et un groupe qui se situe au centre du plan.

- Sur le plan F1-F2 (74,51 %), l'axe F1 oppose le groupe d'entreprises qui se situe en haut à droit du plan. Il s'agit des entreprises ayant fait leurs choix en matière de localisation et d'activité en raison de la proximité d'entreprises fournisseurs (modalité FIPf-1) et qui recourent finalement aux entreprises de la même région (zone) dans leur approvisionnement en matières premières et produits semi-finis (modalités PmMz-1, SfMz-1).
- Et de l'autre côté, le groupe qui se situe en haut à gauche du graphique représenté par les entreprises qui ne se sont exprimées que sur l'image de la région en matière d'activité industrielle (modalité FIIm-1) comme facteur influençant leur choix de localisation et le choix de l'activité.
- Entre ces deux groupes, se situe le centre du plan factoriel caractérisé par le regroupement de plusieurs entreprises (le troisième groupe). Il s'agit de la catégorie d'entreprises ayant choisi au départ, la région ou l'activité industrielle (électronique/électroménager) en raison de la proximité d'entreprises du même secteur ou de secteur d'activité complémentaire d'une part, sachant qu'aucune importance n'est donnée à l'existence d'entreprises fournisseurs, ces entreprises ne font pas appel aux entreprises de la même région (zone) dans leur approvisionnement en matières premières et produits semi-finis. Cette catégorie d'entreprises dépend largement de l'étranger en matière d'approvisionnement de leurs inputs (matières premières et produits semi-finis). Le choix de la région de BBA en matière de localisation et l'industrie électronique/électroménagère comme activité est lié finalement à une logique de localisation par l'occupation de l'espace en raison de la disponibilité du foncier industriel et de meilleures conditions d'accueil (facteurs de localisation traditionnels). D'autre part, cette localisation se trouve liée aussi à des facteurs socio-culturels ; tels que l'attachement à la région, l'expérience professionnelle acquise dans le domaine des affaires (commerce d'importation), le savoir faire dans le domaine lié, notamment au commerce et l'importation de produits électroniques/électroménagers. Cette représentation factorielle confirme bien les premiers constats dégagés dans le cadre de l'analyse descriptive.

Figure N°1. Facteurs de localisation et origines des inputs



Source : Résultat de l'ACM, Xlstat.

5.3.2.2. Caractérisation des différentes dimensions d'attentes des entreprises favorable à la création du futur technopôle de BBA

Après avoir analysé les ressorts de la dynamique territoriale à BBA, et les implications de l'organisation industrielle des entreprises locales qui obéissent faiblement aux logiques des proximités (organisationnelle et industrielle), en raison notamment de leur dépendance de l'étranger. Ce constat nous conduit, par l'application de l'AFCM, à mettre en évidence l'attitude des entrepreneurs enquêtés quant au projet de création du technopôle ainsi que leurs différentes dimensions d'attentes vis-à-vis du futur technopôle pouvant servir de levier d'actions pour les autorités publiques dans la démarche de sa mise en place.

Tableau N°8. Dimensions d'attentes des entreprises vis-à-vis du technopôle

Modalités	Signification	Contribution à l'axe F1 (%)	Cosinus carré	Valeurs tests
FvRs-1	- Accès aux réseaux sociaux	0,005	0,301	-2,393
FvSi-1	- Accès à des sources d'informations divers	0,054	0,635	-3,475
FvPp-1	- Participer à des projets collaboratifs	0,084	0,353	-2,589
CoNn-1	- Création d'un organisme de coordination	0,075	0,401	-2,760
TmDc-1	- Moyens dans le domaine de la coopération	0,087	0,636	-3,477
TmVs-1	- moyens en matière de vision stratégique	0,053	0,259	-2,217
CoNn-0	- Création d'un organisme de coordination	0,062	0,401	2,760
TmDc-0	- Moyens dans le domaine de la coopération	0,130	0,636	3,477
Modalités	Signification	Contribution à l'axe F2 (%)	Cosinus carré	Valeurs tests
FvCi-1	-Capacité d'innovation par des relations de R&D -Participer à des projets collaboratifs	0,061	0,224	-3,567
FvPp-1	-Etre compétitif et visible à l'extérieur	0,111	0,321	-2,469
FvCv-1	-Création d'un organisme de coordination	0,248	0,670	-3,567
CoNn-1	-Création d'un organisme de coordination	0,104	0,382	2,694
CoNn-0		0,085	0,382	-2,694

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'ACM, Xlstat.

L'analyse du graphique symétrique (F1-F2 résumant 64,78 % de l'information en figure N° 2) nous permet de voir clairement quatre groupes d'entreprises qui s'opposent sur l'axe F1 (50,56 % de l'inertie totale) :

- Le premier groupe sur le côté gauche en haut du plan factoriel qui forme le groupe d'entreprises dont l'attente exprimée ; avoir accès à des sources d'informations diverses (FvSi-1), développement de moyens dans le domaine de la coopération et l'amélioration des conditions d'accueil (TmDc-1 et TmCe-1). Toutefois, ce groupe n'a manifesté aucun besoin en matière de création d'organisme de coordination et régulation (CoOi-0).

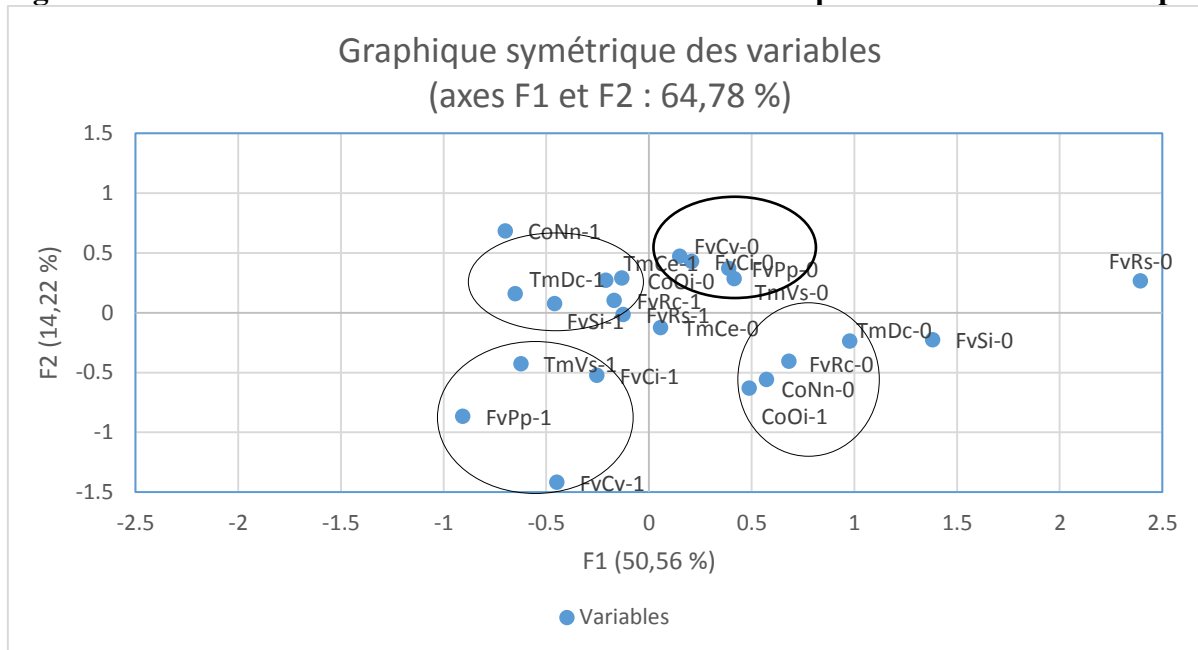
- Et le deuxième groupe d'entreprises dont les attentes exprimées vis-à-vis de ce technopôle ; c'est la recherche de plus compétitive et visibilité (FvCv-1), de participer à des projets collaboratifs (FvPp-1) et d'avoir des capacités d'innovation par des relations de R&D (FvCi-1), avoir accès à des réseaux sociaux (FvRs-1), développement des moyens dans le domaine de la coopération et en matière de vision stratégique (TmVs-1).

- Avec le troisième groupe d'entreprises est situé en haut à droite du plan factoriel où se dégage le sentiment « sans importance ou sans utilité » pour la création du technopôle (FvCv-0, FvCi-0, FvPp-0, TmVs-0). Toutefois, ce groupe manifeste le besoin d'améliorer davantage les conditions

économiques (conditions d'accueil en zone industrielle et facilités d'accès au foncier industriel notamment).

- Et le quatrième groupe en bas à droite du plan factoriel formé par les entreprises ayant manifesté le besoins pour la création d'un organisme de coordination (CoOi-1). Cependant, cette catégorie d'entreprises n'a donné aucune importance à la réduction des coûts en étant membre au futur technopôle (FvRc-0), ni au développement d'autres types de moyens dans le domaine de la coopération (TmDc-0).

Figure N°2. Dimensions d'attentes selon l'attitude des entreprises vis-à-vis du technopôle



Source : Résultat de l'ACM, Xlstat

Il ressort de cette analyse par la méthode AFCM mobilisée, plusieurs dimensions d'attentes exprimées par les entreprises enquêtées.

Cette AFCM nous a permis d'esquisser une typologie au regard des attentes exprimées pour définir 04 groupes d'attentes. Les deux premiers groupes (G1, G2) à gauche du plan factoriel s'inscrivent entièrement dans la logique technopolitaine tant dis que les groupes (G3, G4) se trouvent plutôt dans une logique purement de localisation et d'occupation de l'espace.

Ces attentes exprimées sous-entendent besoins de mettre en place les conditions nécessaires dans la mise en place du futur technopôle dont les missions principales seraient liées incontestablement aux attentes exprimées par ces entreprises. Il s'agit de :

➤ **L'appui de la R&D, l'innovation et la création d'espaces de liaisons entre l'université et l'entreprise**

L'essor considérable de l'industrie électronique/électroménagère de la région de BBA, lié dans une large mesure à la réussite de certaines entreprises leader sur le marché, a suscité l'intérêt, chez une catégorie d'entreprises pour l'innovation, à travers la recherche et développement et ce, en développant des projets de partenariat entre les acteurs locaux (entreprises, université et laboratoire de recherche). Certaines d'autres entreprises, ne disposant pas suffisamment de moyens pour se lancer dans des projets d'investissement et d'innovation, elles sont restées dans l'activité d'assemblage de composants importés de l'étranger. Ces dernières manifestent toutefois, le besoin

d'être accompagnées par les acteurs publics aux fins d'améliorer le taux d'intégration de leurs produits par des projets d'investissements.

➤ **Adéquation de la formation/emploi et besoins de l'entreprise pour créer ou renforcer les liens de coopération entre l'entreprise et l'université**

Le rythme d'évolution du marché des nouvelles technologies les oblige à se mettre constamment au diapason de ces évolutions pour assurer leur survie sur le marché. Pour ce faire, elles sont dans l'obligation d'adopter des plans de formation de perfectionnement en permanence pour leur personnel.

Sur le plan formation/compétences, les entreprises ayant exprimé un besoin en matière de formations et profils, il leur arrive, pour un cas d'entreprise, de faire appel même à des expertises, tests et expériences au niveau national voire même international. Ce manque pourrait être rattrapé, tout en créant des passerelles entre l'entreprise et l'université, demander des formations à la carte, financer des projets de recherche avec les laboratoires de l'université.

Ce besoin, exprimé par certaines entreprises lors de nos entretiens, intervient dans le contexte actuel où la concurrence est de plus en plus rude, notamment, étrangère en matière de produits électronique / électroménager. Une situation à laquelle ces entreprises doivent s'adapter et se mettre au diapason des normes et standards internationaux, qu'elles ne peuvent en assurer que par la recherche de compétences par la formation, la R&D et l'innovation.

À ce propos, la formation diplômante ou la formation à la carte auprès des centres de formation locaux et l'université de BBA, constitue une réponse aux attentes (objectifs) d'assurer une adéquation formation/emploi pour avoir une main d'œuvre locale qualifiée et opérationnelle.

➤ **Amélioration de la vision stratégique des acteurs impliqués par la création d'un système de normalisation et de régulation**

Les préjudices que porte la concurrence des produits étrangers, la concurrence déloyale ainsi que la circulation de produits contrefaits sur le marché national, et la nécessité d'aller vers des exportations sont à l'origine du besoin exprimé par certaines entreprises en matière de vision stratégique (TmVs-1), de la coordination et régulation du secteur d'activité (CoCo). Ces entreprises, pour faire face à cette situation, elles auront intérêt, à se regrouper dans le cadre des structures professionnelles et en collaborant avec les acteurs institutionnels publics, à planifier la structuration et régulation du marché des produits électroniques/électroménager et ce, en mettant en place un système de norme et de contrôle.

Les attentes exprimées nécessitent une mise en réseau de l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, université, organisation professionnelle, institutions publiques, etc.) pour définir et mettre en place ce système de normes et les règles auxquelles il faut se soumettre (exemple de création d'un label régional commun).

Conclusion

En guise de conclusion, notre étude a permis de constater que le choix de localisation de la majorité des entreprises locales obéit plus à une logique d'occupation de l'espace (proximité géographique) qu'à une logique de construction territoriale (proximité organisée et industrielle, réseaux, technopôle). Ce qui infirme notre hypothèse selon laquelle la dynamique industrielle et territoriale observée à BBA est le fait de relations de synergie entre divers acteurs locaux (proximité organisée). Cette situation peut s'expliquer par plusieurs constats et faits :

- La dépendance accrue des entreprises enquêtées auprès du marché national (d'autres régions) et dans une large mesure du marché international en ce qui concerne l'approvisionnement en inputs. Cet état de fait les met dans une situation d'abstention pour les relations de coopération et d'échange local ;
- L'intensité concurrentielle sur le territoire de BBA a bloqué toute initiative de partenariat local. Dans le cas de notre étude, un travail de sensibilisation est nécessaire pour impulser des relations de synergies entre les acteurs locaux favorisant ainsi, l'émergence de ce technopôle ;
En l'absence de relations commerciales (clients-fournisseurs) ou industrielles (sous-traitance), malgré la proximité géographique des entreprises, il serait difficile de prétendre à une quelconque forme de proximité organisationnelle ou industrielle, ce qui constitue une contrainte majeure au développement d'un projet de territoire (technopôle) porté par une dynamique territoriale des acteurs locaux.
- Malgré leur dépendance accrue de l'étranger en matière d'approvisionnement et d'innovation, les entreprises locales sont divisées en trois groupes en matière d'attentes exprimées du futur technopôle. Une catégorie qui manifeste une certaine volonté et besoin pour le futur technopôle, une autre catégorie d'entre elles, bien qu'elle soit favorable, elle ne manifeste aucun besoin de s'ouvrir sur le milieu local d'insertion, ou de s'ouvrir par des partenariats stratégiques avec les laboratoires de recherche de l'université. Cette faiblesse de partenariat entre les acteurs locaux constitue un handicap majeur à l'émergence et la structuration du technopôle à BBA. Une troisième catégorie reste neutre, soit par rapport à la création d'un organisme de coordination ou de régulation, soit par rapport aux différentes attentes qui peuvent les motiver pour cette nouvelle structure de technopôle.

La dynamique territoriale observée au sein du territoire de BBA en matière d'industries électronique/électroménagère est loin d'être associée à une dynamique de réseaux d'échange et de coopération appuyant une organisation industrielle interne. Le choix de localisation est pris de façon individuelle et aléatoire, sans que soit considéré l'existence d'un potentiel de proximité industrielle ou technologique. Ce constat peut s'expliquer par la défaillance des acteurs institutionnels à définir, en interaction avec les autres acteurs locaux, un projet de territoire (technopôle) autour d'une filière industrielle donnée.

Bibliographie

1. Aydalot Philippe, (1984), «Technologies nouvelles et développement territorial», Rapport préliminaire et projet de recherche, Groupe technologies nouvelles et espace, La Sorbonne. Paris. France
2. Bouba-Olga Olivier et Carrincazeaux Christophe, (2001), «Les espaces des relations interentreprises : l'exemple des activités de R&D », Métropolis / « Flux », Paris, 2001/4 n° 46. Pages 15 à 26.
3. Bouba-Olga Olivier, Carrincazeaux Christophe et Coris Marie, (2008) « La proximité, 15 ans déjà ! » Première partie : Propositions théoriques. Revue d'Économie Régionale & Urbaine » 2008/3 octobre. pp 279- 287.
4. Courlet Claude., (2008). « L'économie territoriale ». Edition PUG, Grenoble, p 89.
5. Carrincazeaux. Christophe et Lung Yannick., (1998), « La proximité dans l'organisation des activités de conception des produits automobiles. In Bellet M., Kirat T., Largeron C. (eds) : « Proximité : approches multifformes », Paris, éditions Hermès.
6. Dupuy Claude et Burmeister Antje, (2003), « Entreprises et territoires : les nouveaux enjeux de la proximité ». La documentation Française, Paris.
7. Dupuy, Claude., et Gilly Jean-Pierre, (1992), «Groupe industriels et dynamique territoriale». III Congreso de Economia Regional de Castila y Leon. Segovina (1600-1623). p1605.
8. Dupuy Claude et Gilly Jean-Pierre, (1996)., « Apprentissage organisationnel et dynamiques territoriales : une nouvelle approche des rapports entre groupes industriels et systèmes locaux d'innovation », in PECQIJEIJR B. (Dir.), « Dynamiques territoriales et mutations économiques », Paris, L'Harmattan, pp. | 57 -17 5.

9. Gilly Jean-Pierre et Grossetti. Michel, (1993) « Organisation, individus et territoire. Le cas des systèmes locaux d'innovation ». Revue d'Economie Rurale et Urbaine, France, n°3, pp.449-467
10. Gilly Jean-Pierre et Pecqueur Bernard, (1997), « Régulation et territoire, une approche des dynamiques institutionnelles locales ». Communication au colloque « Proximité et Coordination économique », Lyon, 5 et 6 mai 1997, France. p19.
11. Gilly Jean-Pierre et Torre André, (2000), « Dynamique de proximité ». Ed. L'Harmattan, collection Emploi, industrie et territoire. France.
12. Giuliani Elisa et Bell Martin, (2005), « The micro-determinants of meso-level learning and innovation : evidence from a chilean wine cluster », Research Policy, vol. 34, 47-68.
13. Krugman Paul., (1991a), « Geography and Trade », Leuven University Press and the MIT Press, Cambridge, MA
14. Kirat Thierry et Lung Yannick., (1995), « Innovations et proximités : le territoire, lieu de déploiement des processus d'apprentissage », in Lazaric N., Monnier J.-M., (dir.), « Coordination économique et apprentissage des firmes ». Paris, Economica, pp. 206-227.
15. Kirat Thierry, (1993) « Innovation technologique et apprentissage institutionnel : institutions et proximité dans la dynamique des systèmes d'innovation territorialisés ». Revue d'Économie Régionale et Urbaine, 3, pp. 541 -563 : Cité par Diane-Gabrielle Tremblay, Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Serge Rousseau, « Proximité territoriale et innovation : une enquête sur la région de Montréal ». Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2003/5 (décembre), pages 835 à 852.
16. Leloup Fabienne., Moyart Laurence., et Pecqueur Bernard, (2005), « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », Géographie, économie, société, Paris, 2005/4 (Vol. 7), p. 321-332.
17. Ledunois Sonia Adam *et al.*, « Proximité et capital social (2010) « le cas des Parcs Industriels Fournisseurs », Management & Avenir 2010/3 (n° 33), p. 14-34.
18. Maillat Denis, (1997), « Interactions entre système urbain et système de production localisé : une approche du développement régional endogène en termes de milieux innovateur », Neuchâtel, Université de Neuchâtel, IREER (Institut de Recherches Economiques et Régionales), dossier n°9701a.
19. Perroux François., (1950), « Les espaces économiques », Économie Appliquée, Paris, n° 1, pp. 225-244, cité par Bouba-Olga et Carrincazeaux, (2001), p 16 ;
20. Peyrache-Gadeau Véronique (2004), « Ressources territoriales - milieux Innovateurs, variation des durabilités des territoires », Revue de Géographie Alpine, Montagnes Méditerranéennes, France, n° 20, pp. 7-19.
21. Pecqueur Bernard et Zimmermann Jean-Benoît, (2004), « Economie de proximités ». Ed. Hermès. Paris, 2004.
22. Plunkel Anne et Boufaden Najoua (2008), « Proximité géographique et technologique au niveau intrarégional : les biotechnologies en Ile-de-France ». Revue d'économie régionale et urbaine. 2008/3 octobre | pages 467 à 486
23. Rallet Alain et Torre André (dir), (2007), « La proximité à l'épreuve des technologies de la communication » Paris. L'Harmattan.
24. Rallet Alain et Torre André, (2004), « Proximité et localisation ». In : Économie rurale. N°280, 2004. « Proximité et territoires ». pp. 25-41 ; doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.2004.5470>
25. Ruffieux Bernard., (1991), « Micro-système d'innovation et formes spatiales de développement industrie », dans Arena, R. et alii (ss. la dir), « Traité d'économie industrielle », Paris, Economica, 1991, pp.373-382.
26. Torre André et Zimmermann Jean-Benoît, (2015), « Des clusters aux écosystèmes industriels locaux », Revue d'économie industrielle. 152/4e trimestre 2015.